

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	11
Votants	12
absents	04
Procurations	01

L'an Deux Mil vingt trois

Le 04 Décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **29 novembre 2023**

PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DELACOTE Aurélie. PERTUIS Martine. DECLÉ Sébastien.

ABSENTS : CONTAMINE David. FALLEAU Geneviève. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.

PROCURATIONS: FALLEAU Geneviève à FORT Sylvette

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Rénovation ancien presbytère – Validation étude de faisabilité

Vu la délibération n° 2022-079 en date du 01/09/2022 autorisant un appel à candidature d'un architecte pour la rénovation de l'ancien presbytère,

Vu la délibération n° 2023-064 en date du 31/07/2023 validant la prestation de mission d'architecte de l'Atelier RK, architecte à Montignac pour la rénovation de l'ancien presbytère,

Monsieur le Maire présente le travail effectué par l'Atelier RK concernant la rénovation de l'ancien presbytère et plus précisément la rénovation de la maison d'habitation ainsi que la création de deux logements supplémentaires.

Il en découle un pré-chiffrage comme suit hors MOE :

Dépenses	Montant
VRD ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS	38 460,00 €
GROS OEUVRE	80 360,40 €
MENUISERIES	70 391,00 €
CHARPENTE	50 848,75 €
CHAUFFAGE, ELECTRICITE, VMC, PLOMBERIE	100 350,00 €
SECOND ŒUVRE	161 579,28 €
METALLERIE	24 950,00 €
IMPREVUS 3%	15 808,18 €
TOTAL HT	542 747,61 €
TVA	108 549,52 €
TOTAL TTC	651 297,14 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'étude de faisabilité effectuée par l'Atelier RK de Montignac,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20231204-2023-093-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/12/2023

Affichage : 06/12/2023

HAUTEFORT le 05/12/2023

LE MAIRE

Jean Louis PUJOLS